



DIE PRÄSIDENTIN - La Présidente

presidence@unserland.org
Andrée MUNCHENBACH
16A rue Principale
67300 Schiltigheim

Monsieur Hervé de Haro
Directeur de France Bleu Alsace
4 rue Joseph Massol
67000 Strasbourg

Schiltigheim, le 18 mai 2017

Monsieur le Directeur

Le parti Unser Land apporte par la présente son entier soutien aux salariés de France Bleu Alsace en grève ce jour. Avec eux nous protestons contre la suppression annoncée des décrochages régionaux entre 8h 45 et 9h 30 et entre 14h et 16h, soit un quart des programmes quotidiens régionaux. Dans la « nationalisation » de ces créneaux et dans l'uniformisation des émissions proposées, nous dénonçons un manquement et une dérive par rapport au sens même et aux missions d'une radio de service public régionale.

Les auditeurs alsaciens sont attachés à des émissions qui les touchent spécifiquement, qui rendent compte des événements et des enjeux de leur territoire. Ils apprécient la proximité et l'interactivité avec les journalistes et animateurs locaux.

D'une radio de service public régionale on est en droit d'attendre qu'elle évolue vers davantage de régionalité. C'est ce qui semblait engagé depuis quelques mois, notamment à travers une place plus conséquente accordée aux artistes locaux et aux compositeurs en langue alsacienne ou allemande.

Les auditeurs alsaciens ont été souvent pénalisés. Après avoir dû se contenter d'un accès médiocre aux émissions en langue régionale de France Bleu Elsass sur les ondes moyennes, ils ont vu disparaître sans préavis cette option fin 2015 avec le transfert de ces émissions sur internet. Les auditeurs âgés, généralement peu connectés, ont du jour au lendemain perdu le contact avec leur radio. Alors que votre prédécesseur avait annoncé que France Bleu Elsass serait parmi les stations éligibles à la RNT, cela ne s'est pas encore réalisé. C'est pourquoi les Alsaciens ne supporteront pas une nouvelle récession.

L'évolution que l'on peut espérer d'une radio publique alsacienne, c'est notamment qu'elle accompagne les politiques locales en faveur de la préservation et de la valorisation de la langue et de la culture régionales en leur accordant des temps d'antenne supplémentaires. Par ailleurs l'Alsace présente suffisamment de matière dans de multiples domaines pour alimenter les programmes d'une radio régionale : rien ne justifie une réduction de l'offre quotidienne d'émissions spécifiques.

Dans l'espoir que la mobilisation intersyndicale portera ses fruits, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Andrée MUNCHENBACH